

Le procès de Pascal Bruckner devrait faire jurisprudence



Le procès de la 17e chambre du Palais de Justice de Pascal Bruckner devrait faire jurisprudence dans le camp des patriotes.

Nos amis patriotes sont victimes de plusieurs dizaines de procès en sorcellerie et mis en examen pour délits de blasphème et diffamation, tous instruits par la 17e chambre du Palais de Justice de Paris.

Parmi eux : Pierre C., Christine T., Pascal H., Alain D., Georges B., Eric Z., Maxime L., F. Truchelut... et beaucoup d'autres.

A l'instar de nos patriotes le philosophe Pascal Bruckner, auteur du livre « Un racisme imaginaire » n'a pas fait exception à la longue liste des prévenus, juste quelques semaines avant le procès indigne et retentissant de l'honorable historien de la Shoah, Georges Bensoussan.

Ainsi, bien avant que des dizaines d'autres suivent le chemin

de ce prétoire idéologique devenu l'otage concentrationnaire de toutes les contradictions politiques, tentons au cours de cet article, d'allumer la lumière afin d'éclairer la Justice de notre pays. Justice que notre exécutif ne cesse d'encenser inlassablement pour son indépendance notoire.

Après l'assassinat des journalistes de Charlie Hebdo (1), Pascal Bruckner, aurait déclaré en 2015 sur la chaîne Arte (sic) : « Qu'il fallait « faire le dossier des collabos, des assassins de Charlie ».

Pour cette déclaration évidente, normale et inspirée de notre histoire nationale, il sera mis en examen et condamné pour diffamation, par deux associations du clan des antiracistes : Les Indivisibles et le PIR. Ces dernières se sentant visées voire injuriées, et afin de nier d'être les « complices idéologiques » des terroristes, vont crier à l'islamophobie, réclamant dans un djihad juridique à la 17e chambre du Palais, la tête de nos penseurs éclairés, bâillonnant au passage, toute liberté de pensée et d'opinion.

Accessoirement pour ces associations antiracistes, si cette démarche vise à maintenir les bouches closes elles vont agir psychologiquement sur les penseurs pour mieux les culpabiliser, les paralyser mentalement, les toucher au porte-monnaie, les déstabiliser intellectuellement en créant le doute pour les faire s'incliner devant les nouveaux pouvoirs de ces maîtres censeurs. En outre, des indemnités de dédommagement obtenues pour injures et islamophobie vexatoire constitueront un pactole inespéré pour leurs prochains procès, l'équivalent d'un Trésor de guerre. Ce qu'ignorent ces ligues antiracistes c'est que la multiplication des procès attise et entretient la haine de tous ceux et celles qu'elles condamnent en collusion avec les lois antiracistes type Pleven, qui au final piétinent les valeurs de la gauche démocratique.

Un schéma de procédure judiciaire devenu classique, redoutable, et reproductible à souhait car visiblement rentable, s'il n'était accablant et désespérant tant on se

surprend de constater la rapidité avec laquelle, ce genre d'affaires spécifique, peut ester en justice.

Fort heureusement le 30 novembre dernier, après une audience fleuve d'une durée de sept heures, ces associations « anti racistes » ont été déboutées et le procès de Pascal Bruckner devrait faire jurisprudence dans le camp des patriotes, tant il met en exergue plusieurs choses importantes qu'il faut souligner et rappeler aux fidèles lecteurs :

□ Que l'islamophobie n'est pas un délit, ni un racisme encore moins un racisme d'état imaginaire.

□ Que l'islamophobie n'est pas un moyen d'oppression contre les plus faibles et les défavorisés, mais que la critique de l'islam est salutaire et même souhaitable. Pour argumenter cette affirmation il suffit de se rappeler que la critique du catholicisme a sauvé l'église de l'inquisition, et de ses croyances arbitraires et cruelles.

□ Que le mot islamophobie est souvent mal perçu dans son acception car il amalgame un double sens : celui de la persécution des croyants de l'islam ce qui est sans conteste un délit condamnable, et celui de la critique d'une religion qui dans sa sémantique est un droit inaliénable dans nos sociétés civilisées et démocratiques. Ce qui fait dire à beaucoup de contributeurs que l'islam dans son essence originelle est incompatible avec la République et ses lois.

Le mot islamophobie repris dans les années 80 par les musulmans anglais après l'affaire Salman Rushdie fait de l'examen de la pratique du coran un crime de blasphème traduit devant les tribunaux. Pour les amoureux de la pensée Voltairienne et les pamphlétaires toujours à la recherche de sens, cette entrave à la liberté de croire ou de ne pas croire à la religion du pape, des évêques, de Dieu..., leur est insupportable et donc non condamnable. Rappelons que le blasphème a été aboli en 1792, puis rétabli en 1816 et à nouveau aboli en 1981. Alors où va-t-on ?...

La critique de toutes les religions devient alors incontournable et souhaitable lorsque ces dernières semblent gagnées par le démon du fanatisme et du totalitarisme.

Ajoutons qu'on ne critique pas l'islam pour exprimer sa francité, mais entre autres pour protéger les musulmans qui sont les premières victimes des actes de terrorismes islamiques dans le monde. Les islamistes ne protègent pas les musulmans. Chiites et sunnites se font une guerre sans merci. Souvent à tort, les musulmans endoctrinés et mal informés, pensent que les occidentaux les stigmatisent par la haine, les victimisent en rejetant leur croyance. Une récente enquête du CEVIPOF met en exergue que les actes anti chrétiens ont explosé à la hausse en 2016. Comparativement les actes anti musulmans et anti juifs seraient, quant à eux, en diminution...

S'il existe une méfiance vis-à-vis de l'islam elle serait, à coup sûr, légitimée par les centaines voire les milliers d'attentats qui ont secoué, secouent et secoueront tel un séisme la sécurité et la vie des citoyens de ce monde depuis 2001.

Ce 3 février matin, panique au Carrousel du Louvre : un touriste égyptien de 29 ans venu de Dubaï le 26 janvier en France, aux cris d'Allah Akbar s'est jeté, machettes « allah » mains, sur des soldats de l'opération sentinelle. Au bilan on déplore une Riposte Laïque et réactive par tir à balles réelles, plébiscitée par l'exécutif, qui après 230 morts, semble devenir enfin conscient du danger qui menace notre société, et ne répugne plus à désigner le mal par son nom et à vouloir l'éradiquer. Les chaînes de TV et d'infos semblent suivre la pensée d'Albert Camus :

« Mal nommer les choses c'est ajouter du malheur au monde ».

Après les attentats de 2001 qui ont effrayé et mobilisé le monde occidental, nul européen ne s'est attaqué aux mosquées ni aux imans les plus radicaux. À part récemment, un jeune agresseur canadien du Québec, paumé et inquiet de la montée de l'islamisme dans son pays, a ouvert le feu dans une mosquée

faisant 6 ou 7 morts.

Actes islamophobes.

Rappelons qu'après les attentats islamistes des frères Kouachi à Charlie Hebdo, à l'hyper casher de Vincennes des perquisitions ont eu lieu au CCIF qui s'est immédiatement indigné en hurlant au racisme d'État de la France. Un comble : de même l'État d'Israël, l'État français, même attaqué, n'avait pas le droit de se défendre, car lorsqu'il se défend, il stigmatise les musulmans ce qui n'est pas acceptable. Tariq Ramadan, en soutien apparatchik au service de l'islam s'est fendu d'une déclaration disant (sic) :

« Je suis ni Charlie, ni Paris, mais je suis perquisitionnable ! ».

Les lois sur le voile, la fermeture des mosquées salafistes, et les expulsions d'imans doctrinaires et radicaux, sont considérées par les musulmans comme des actes racistes d'un état raciste français et policier. On nous avait pourtant dit que l'islam n'était pas une race !...

Le magnifique opéra de Nabucco est une ode à la Liberté pour laquelle on passe sa vie à la défendre et à l'attendre. Dans cet opéra la religion, idée d'un révolutionnaire, est une réalité, c'est la seule vérité car cette vérité est en soi la noblesse de notre humanité. Peut-on penser que l'islam est la noblesse de notre humanité ?

À ce sujet Pascal Bruckner (sans doute inspiré des lois Pleven) rappelle dans son livre que : « Toute insulte d'une femme voilée, tout incendie ou saccage d'une mosquée à l'égard d'un groupe musulman constitue un crachat jeté au visage de la République et de ses citoyens ».

Existe-t-il une gauche et une droite hallal ou hallalisée ?

L'extrême gauche est orpheline nous dit P. Bruckner : elle a perdu la classe ouvrière qui s'est embourgeoisée avant de partir vers le FN ; elle a perdu l'URSS ; elle a perdu le

Tiers monde qui ne rêve que d'embrasser le capitalisme et le consumérisme. À cette gauche hallal complaisante il ne reste alors que les masses radicalisées d'un islam intégriste pour assurer sa survie idéologique.

Lorsque le penseur tunisien Kamel Daoud dénonce les mauvais traitements faits aux femmes musulmanes, la gauche antiraciste, une partie du PS, les mouvements féministes et écologistes vont le vilipender, l'ostraciser sur l'autel de l'hystérisation des préjugés islamophobes et racistes. En défendant, bec et ongles, les femmes voilées, la gauche au nom de l'antiracisme piétine ses valeurs. Or l'hystérisation permet de parler d'un problème afin de le rendre conscient dans l'esprit de la population. Ne pas parler de ce problème va créer une méfiance et cette méfiance, ajoute Pascal Bruckner, conduira nos compatriotes tout droit dans le camp de l'extrémisme. Et d'avertir la gauche que si elle continue à se taire sur ce problème elle fera le jeu de l'élection de l'extrême droite. Il raconte même une anecdote sur Jean-Marie Le Pen outre qu'il soutenait Saddam Hussein [aujourd'hui on dira qu'il avait raison car il représentait un rempart à Al Qaida, Daesh, Al Nostra, l'islamisme radical] il rappellera qu'au moment des élections du FIS en Algérie en 91-92, il préférera choisir la djellaba algérienne aux jeans cosmopolites rapprochant ainsi deux idéologies que l'on situe aux extrêmes.

La note finale du livre de P. Bruckner est rassurante et optimiste car il prédit qu'une crise majeure traversera le monde islamique réel. L'islam se trouve dans une spirale suicidaire, suicide corroboré par d'autres penseurs de l'islam tel A. Medeb et Adonis le poète syrien. Nous payons dit-il, la répercussion de la maladie de l'islam qui se répand dans nos sociétés et en particulier en France où se trouve une des plus grosses communautés musulmanes. Une maladie qui au final risque de gagner toutes les strates de la société, d'où l'importance d'être très strict sur la laïcité. Riposte Laïque

en sait quelque chose !

Patrick Granville

□

<http://www.atlantico.fr/pepites/pascal-bruckner-juge-pour-avoir-qualifie-deux-associations-complices-ideologiques-terroristes-2896096.html#vY2ccGT0peTXsUjp.99>